

- Conseil en orientation
- Formation continue
- Bilan de compétences

INCLU'PRO

DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE FORMATION PRÉ-QUALIFIANTE DE L'AGEFIPH

OBJECTIFS

- Élaborer, valider son projet professionnel
- Identifier et valoriser ses compétences acquises, transférables, transversales...
- Se remettre à niveau sur les savoirs de base
- Acquérir ou approfondir ses compétences numériques
- Prendre en compte le handicap dans son parcours de formation ou d'emploi

PUBLIC

- Les bénéficiaires d'une reconnaissance de Travailleur Handicapé ou les personnes en attente de décision
- Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à France Travail
- Les jeunes de plus de 15 ans ayant bénéficié d'une orientation scolaire de la CDAPH et ayant un projet d'orientation vers l'apprentissage
- Les salariés des secteurs privé et public sous réserve de certaines conditions et y compris ceux en arrêt de travail
- Les travailleurs indépendants
- Les exploitants agricoles

PRÉ-REQUIS

- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française
- Être disponible et volontaire pour s'investir dans une démarche de formation visant à terme l'insertion professionnelle



Session 2024
du 10 juin au 31 octobre

MODULES DE FORMATION

- Modalité distancielle en formation et entreprise
- Compétences psychosociales
- Comportements professionnels
- Construire son identité professionnelle
- S'orienter et consolider son projet professionnel
- Rechercher un emploi
- Initiation et pratique numérique et bureautique /perfectionnement
- Environnement professionnel
- Compétences et savoirs de base (CléA)
- Mises en situation professionnelle

FINANCEMENT

Formation prise en charge

ACCÈS À LA FORMATION

- Prescription par le conseiller France travail, Mission Locale, Cap emploi, PLIE et autres acteurs de l'emploi et de l'insertion par transmission de la Fiche entrée Inclu'Pro
- Auto-inscription

MODALITÉS PRATIQUES

- Nombre de participants : constitution d'un groupe de 8 à 12 personnes
- Lieu : 6, rue du Marchis à Laval
- Temps en Centre de formation : 300 heures maximum
- Temps en Alternance : 175 heures maximum
- Durée de formation : individualisée en fonction des besoins et objectifs de chacun des stagiaires selon les termes définis dans le contrat individuel de formation
- Horaires de formation selon le planning remis à l'entrée en formation
- Temps de présence évolutif : jours et intensité hebdomadaire variable
- Statut : stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré

MODALITES D'EVALUATION

Tout au long de la formation, sont organisées des évaluations permettant de mesurer la progression individuelle de chacun.

Au terme de la formation, chaque stagiaire met à jour un questionnaire d'auto-évaluation de ses acquis.

Chacun est en capacités de présenter oralement son projet d'insertion.

POURSUITE DE FORMATION

Accès à l'emploi
Intégration d'une formation qualifiante
Mise en œuvre du plan d'actions



ÉTAPES DE SÉLECTION

- Invitation à la réunion d'informations dans nos locaux
- Présentation de l'action lors de l'information collective
- Constitution d'un dossier de candidature
- Réalisation d'un entretien individuel

ACCESSIBILITE

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous contacter pour réaliser une étude personnalisée de vos besoins.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Accompagnement individualisé par un référent
- Pédagogies participatives et interactives
- Mises en situation, cas pratiques
- Mise à disposition de ressources pédagogiques
- Implication dans son parcours avec réalisation d'actions concrètes par chacun
- Alternance de temps d'activités en groupe, de temps de travail en individuel
- Temps en centre / immersions en entreprises, plateaux techniques, CFA

ATTESTATION DE LA FORMATION

Attestation de présence et d'évaluation des acquis

PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire composée de formateurs et conseillers en insertion professionnelle, dont un professionnel Référent Handicap.

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2023

84 %

de satisfaction

81 %

d'atteinte des objectifs personnels

Source : chiffres issus des réponses des stagiaires des sessions réalisées (enquêtes internes de satisfaction)